

DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAVOIE

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
ANNEMASSE - LES VOIRONS - AGGLOMERATION

SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA - 74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

OBJET :

Séance du : mercredi 28 juin 2023

COMPTE DE GESTION
2022 - BUDGET
TRANSPORTS URBAINS

Convocation du : 21 juin 2023

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 56

Président de séance : Gabriel DOUBLET

N° CC_2023_0070

Secrétaire de séance : Nadège ANCHISI

Membres présents :

Laurent GILET, Bertilla LE GOC, François LIERMIER, Christian AEBISCHER, Michel BOUCHER, Robert BURGNIARD, Matthieu LOISEAU, Dominique LACHENAL, Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Pascale MAYCA, Amine MEHDI, Pascal SAUGE, Yves CHEMINAL, Marie-Claire TEPPE-ROGUET, Claude ANTHONIOZ, Marion BARGES-DELATTRE, Anny MARTIN, Jean-Michel VOUILLOT, Nadège ANCHISI, Antoine BLOUIN, Odette MAITRE, Stéphane PASSAQUAY, Denis MAIRE, Jean-Luc SOULAT, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Gabriel DOUBLET, Yannick CHARVET, Danielle COTTET, Patrick ANTOINE, Jean-Pierre BELMAS, Michel COLLOT, Véronique FENEUL, Pascale PELLIER, Nadine JACQUIER, Daniel DE CHIARA, Alain LETESSIER, Sophie VILLARI, Julien BEAUCHOT

Représentés :

Guillaume MATHELIER par Laurent GILET, Christian DUPESSEY par Gabriel DOUBLET, Maryline BOUCHÉ par Pascal SAUGE, Chadia LIMAM par Sophie VILLARI, Louiza LOUNIS par Dominique LACHENAL, Mylène SAILLET RAPHOZ par Robert BURGNIARD, Bernard BOCCARD par Marion BARGES-DELATTRE, Paulette CLERC par Claude ANTHONIOZ, Jean-Paul BOSLAND par Antoine BLOUIN, Marie-Jeanne MILLERET par Nadine JACQUIER

Excusés :

Ines AYEB, Kévin CHALEIL-DOS-RAMOS, Géraldine VALETTE-GURRIERI, Djamel DJADEL, Joanny DEGUIN, Anne FAVRELLE, Isabelle VINCENT, Maurice LAPERROUSAZ

Après s'être fait présenter les Budgets Primitif et Supplémentaire de l'exercice 2022, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2) Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré :

A l'unanimité,

DECIDE :

D'APPROUVER le Compte de Gestion du Budget Transports Urbains, dressé pour l'exercice 2022 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

Signé par : Alain FARINE
Date : 30/06/2023
Qualité : Agglo - DGS



Signé par : Nadège ANCHISI
Date : 30/06/2023
Qualité : Agglo - Secrétaire Conseil Communautaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

25400

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le 30 JUN 2023

ID : 074-200011773-20230629-CC_2023_0070-DE



Annemasse Agglo
Annemasse Les Bains Agglomération

Direction des Finances,
de la prospective et de l'évaluation (DFPE)
le 17/02/2023

RESULTAT 2022 TRANSPORTS URBAINS

LIBELLE	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT	TOTAL
Recettes 2022	9 639 832,92	5 272 776,18	14 912 609,10
Dépenses 2022	9 616 090,62	2 865 526,63	12 481 617,25
RESULTATS 2022	23 742,30 /	2 407 249,55 /	2 430 991,85 /
Situation initiale	932 904,16	767 435,95	1 700 340,11
SITUATION FINALE	956 646,46 /	3 174 685,50 /	4 131 331,96 /
Reports de dépenses		6 466 875,83	6 466 875,83
Reports de recettes		1 008 036,14	1 008 036,14
TOTAL		-2 284 154,19 /	-1 327 507,73 /

Annemasse, le

La Trésorière Principale d'Annemasse

Mme Marie-Laure SARRAZIN RAMAYE
Inspectrice Divisionnaire des Finances Publiques

Direction Départementale des Finances Publiques
Trésorerie d'Annemasse
3 rue Marie Curie
CS 80529
74107 ANNEMASSE

Annemasse, le

- 3 AVR. 2023

Le Président
G. DOUBLET

Résultats budgétaires de l'exercice

25400 - TRANSPORTS URB-ANNEMASSE AGGLO

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	12 894 071,25	10 313 409,40	23 207 480,65
Titres de recette émis (b)	5 272 776,19	9 687 673,79	14 960 449,98
Réductions de titres (c)	0,01	47 840,87	47 840,88
Recettes nettes (d = b - c)	5 272 776,18	9 639 832,92	14 912 609,10
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	12 894 071,25	10 313 409,40	23 207 480,65
Mandats émis (f)	2 869 502,22	10 533 629,41	13 403 131,63
Annulations de mandats (g)	3 975,59	917 538,79	921 514,38
Depenses nettes (h = f - g)	2 865 526,63	9 616 090,62	12 481 617,25
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	2 407 249,55	23 742,30	2 430 991,85
(h - d) Déficit			